

Vecteur de solidarité, le bénévolat a été consacré et valorisé par l'ONU en 2001, ce millésime étant proclamé Année internationale des Volontaires.

# Bénévolat et évolutions

Selon la résolution de l'ONU de 2001, le bénévolat revêt des formes multiples tout en « étant profondément ancré dans chaque société et contribue grandement de diverses manières à promouvoir la cohésion sociale, l'atténuation de la pauvreté et le développement durable, la démocratie et la bonne conduite des affaires publiques ».

A cette même période, un élan de la part des milieux bénévoles suisses s'est déployé et a largement permis de faire avancer la cause du bénévolat. Profitant ainsi de l'initiative onusienne, plus de 80 organismes se sont unis en 2001 sous le nom de « [iyv-forum.ch](http://iyv-forum.ch) » devenu en 2004 le Forum Bénévolat.ch; ce dernier vise à favoriser « la promotion, la reconnaissance, la mise en réseau et la facilitation du bénévolat sur le plan national » (tables rondes, débats, groupes de travail, etc.). Au-delà de ces buts, les organisations actives sur le terrain de part et d'autre de la Suisse ont travaillé en réseau et ont interpellé des représentants des mondes politique et économique. Concrètement, des outils existant déjà régionalement ou au sein d'organisations spécifiques ont été conçus et développés au niveau national. Deux de ces instruments sont devenus aujourd'hui des références pour tout organisme qui envisage de collaborer avec des bénévoles: les Règles d'or du bénévolat et le Dossier Bénévolat.

Les Règles d'or définissent les conditions cadres appropriées pour une collabora-

tion « win-win » entre un organisme à but non lucratif et ses bénévoles. S'agissant de recommandations ou de principes de base, leur formulation varie selon les régions linguistiques.

Le Dossier Bénévolat valable à l'échelle suisse est aussi né de cette réflexion en 2002. Son objectif est de valoriser, à titre individuel, les

compétences et les savoir-faire mobilisés par un bénévole lors de son activité. On trouve les documents qui le composent auprès des différents organismes de promotion du bénévolat ainsi que sur le site [dossier-benevolat.ch](http://dossier-benevolat.ch): les attestations, l'inventaire des forma-

tions suivies dans le cadre de l'engagement, l'inventaire des activités bénévoles ainsi qu'un guide d'utilisation.

Le Dossier Bénévolat est disponible en français, en allemand et en italien.

## 2011, année européenne du bénévolat

Surfant sur l'engouement, une deuxième étape du mouvement a eu lieu en 2011 qui a été proclamée « Année européenne des activités de volontariat pour la promotion de la citoyenneté active ». L'objectif était principalement de donner les moyens d'agir aux organisations actives dans le domaine du bénévolat dans le but d'améliorer la qualité et la reconnaissance des activités bénévoles, de sensibiliser l'opinion publique à la valeur du bénévolat et de stimuler l'engagement bénévole. En Suisse, cet élan a donné vie à une nouvelle mobilisation >>>

« Faire  
avancer  
la cause du  
bénévolat »



**Nadia Piemontesi Pahud**

Responsable secteur Bénévolat,  
Bénévolat-Vaud



**Emmanuelle Sierro-Schenk**

Directrice et fondatrice,  
Compétences Bénévoles

Route de l'Etraz 20 B | 1260 Nyon  
Avenue Louis-Casari 53 | 1216 Cointrin  
Rue Porte-Neuve 20 | 1950 Sion

[www.compétences-benevoles.ch](http://www.compétences-benevoles.ch)

## Règles d'or du bénévolat

1. L'organisation intègre le bénévolat à ses lignes directrices et définit clairement les rôles et les tâches des bénévoles, de sorte que l'activité bénévole ne concurrence pas le travail rémunéré. L'organisation veille à quantifier et rendre visible la contribution des bénévoles à sa mission.
2. Le bénévole a droit à une reconnaissance personnelle. La formation et une attestation en font partie.
3. Un engagement bénévole ne doit pas dépasser, en moyenne, les six heures hebdomadaires.
4. L'accueil, l'introduction à l'activité bénévole, l'échange d'expériences et les évaluations régulières font partie des droits et devoirs des bénévoles et des organisations.
5. Pratiques recommandées: un accord de collaboration écrit entre l'organisation et le bénévole, le défraiement ainsi qu'une couverture d'assurances lors de l'activité.

# Bénévolat et évolutions

» des milieux bénévoles: diverses manifestations ont été organisées sur le thème, dont certaines d'envergure nationale; les supports de communication ont aussi été unifiés.

## Des offres variées pour s'adapter au mieux aux besoins du marché

Chapeautant les organismes qui exercent des activités dans le domaine du bénévolat en Suisse romande, le Groupe romand de promotion du bénévolat (GRPB) a été créé en 1990. Il a pour but de stimuler les échanges et de réfléchir sur l'organisation et l'avenir de l'action bénévole en partant

de réalités cantonales diverses tant géographiquement, politiquement que culturellement (liste ci-après).

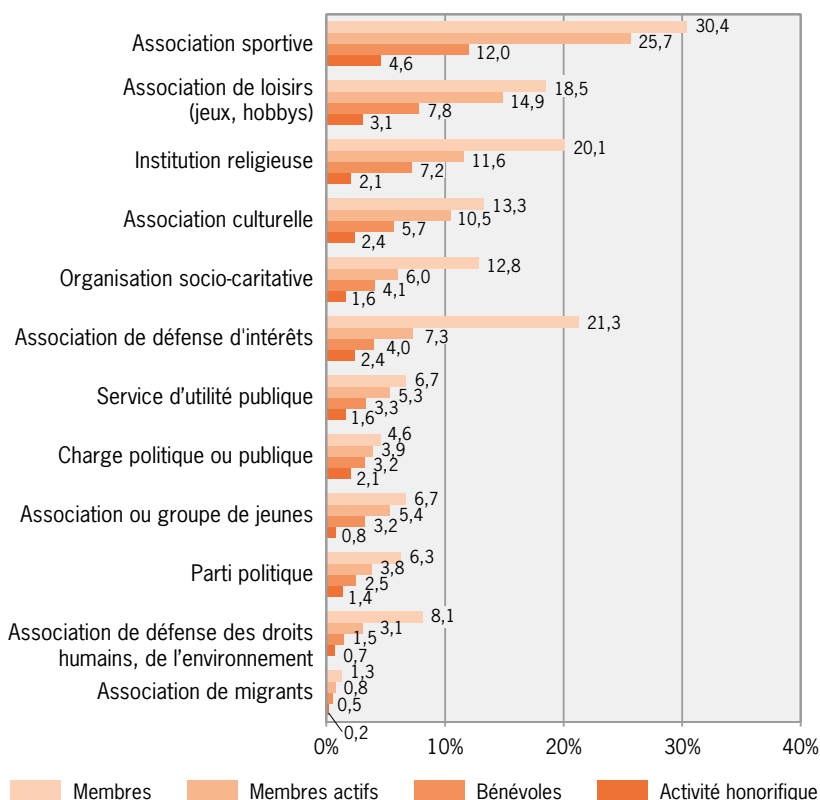
Afin d'encourager le bénévolat et faciliter la rencontre entre les personnes qui souhaitent s'engager et les organismes à la recherche de nouvelles forces bénévoles, le GRPB a établi un partenariat depuis 2014 avec les porteurs du projet [benevol-jobs.ch](http://benevol-jobs.ch). Cette plateforme web permet de simplifier les recherches en diffusant les offres de quelque 20 bourses du bénévolat en Suisse. En Suisse romande, on trouve au moins un organisme par canton qui a pour mission de promouvoir le bénévolat: »

## Affiliation à une association, bénévolat et activités honorifiques

### Les chiffres du bénévolat

On distingue quatre catégories d'engagement dans une association: les membres passifs, les membres actifs, ceux qui font du travail bénévole et les personnes assurant des activités honorifiques. Les effectifs de ces catégories diminuent à mesure que le degré d'engagement et la charge de travail induite sont élevés et varient selon le type d'organisation.

Les associations sportives comptent de loin le plus de membres, avec 30% de la population résidante. En deuxième position, on trouve les organisations religieuses et les associations de défense d'intérêts (chacune avec env. 20% de la population résidante). La part des membres actifs est la plus importante dans les associations sportives (26%), suivies des associations de loisirs (jeux, hobbies: 15%) et des organisations religieuses (12%).



# Bénévolat et évolutions

- » • Fribourg: RéseauBénévolatNetzwerk  
 • Genève: Centre genevois du volontariat (CGV) et Genève Bénévolat  
 • Jura: Association jurassienne pour la coordination du bénévolat (AJCB)  
 • Neuchâtel: Association neuchâteloise de services bénévoles (ANSB)  
 • Valais: Bénévoles Valais – Wallis  
 • Vaud: Bénévolat-Vaud, Centre de compétences pour la vie associative.

Variés par leur taille et leurs compétences, ils répondent à l'offre – le souhait des citoyens d'être utiles – et à la demande en forces bénévoles émanant du secteur associatif.

En plus de cette fonction de trait d'union, ces structures informent et conseillent sur tous les aspects de l'action bénévole. Les campagnes de sensibilisation menées auprès du grand public visent aussi à valoriser le bénévolat tout en concourant à étendre sa reconnaissance.

Parallèlement à ce que proposent ces organismes, un autre mode d'engagement basé

sur du bénévolat de compétences auprès d'institutions à but non lucratif existe, comme la Fondation Compétences Bénévoles le propose: elle offre au secteur associatif la possibilité de démarrer des projets dans les domaines clés de l'organisation avec l'aide de professionnels expérimentés bénévoles.

## Liens utiles

[www-dossier-benevolat.ch](http://www-dossier-benevolat.ch)  
[www.benevolat-fr.ch](http://www.benevolat-fr.ch)  
[www.volontariat-ge.org](http://www.volontariat-ge.org)  
[www.genevebenevolat.ch](http://www.genevebenevolat.ch)  
[www.benevolat-ju.ch](http://www.benevolat-ju.ch)  
[www.benevolat-ne.ch](http://www.benevolat-ne.ch)  
[www.benevoles-vs.ch](http://www.benevoles-vs.ch)  
[www.benevolat-vaud.ch](http://www.benevolat-vaud.ch)  
[www.benevol-jobs.ch/fr](http://www.benevol-jobs.ch/fr)  
[www.compétences-benevoles.ch](http://www.compétences-benevoles.ch)

## Les chiffres du bénévolat

### Motivations et potentiel de recrutement

74% de toutes les personnes travaillant bénévolement pour des associations ou des organisations considèrent leur engagement comme une bonne possibilité de faire bouger les choses avec d'autres personnes. 68% souhaitent aider autrui et une bonne moitié (54%) entendent par le bénévolat élargir leurs connaissances et expériences.

On retrouve chez les femmes comme chez les hommes ce mélange de motivations ayant trait, d'une part, à l'utilité publique et, d'autre part, à des raisons personnelles. Les femmes mentionnent toutefois plus souvent que les hommes la volonté d'aider, la possibilité d'élargir leurs connaissances et expériences et de poursuivre leur développement personnel.

